

Bulletin d'Information
de la Caisse Nationale
de Prévoyance Sociale

www.cnps.cm

l-CNPS
a m e r o u n

Plus proche de vous !

N° 18 - Juin 2016

Quality

Service

Reliability

Service quality improves again

Our focus on PP 19-23



aisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund



COMME MOI,
ASSUREZ VOS VIEUX JOURS EN SOUSCRIVANT À
L'ASSURANCE RETRAITE
VOLONTAIRE !

Plus d'infos, mail : cnps.cameroun@cnps.cm

Ou dans le **Centre de prévoyance sociale** le plus proche

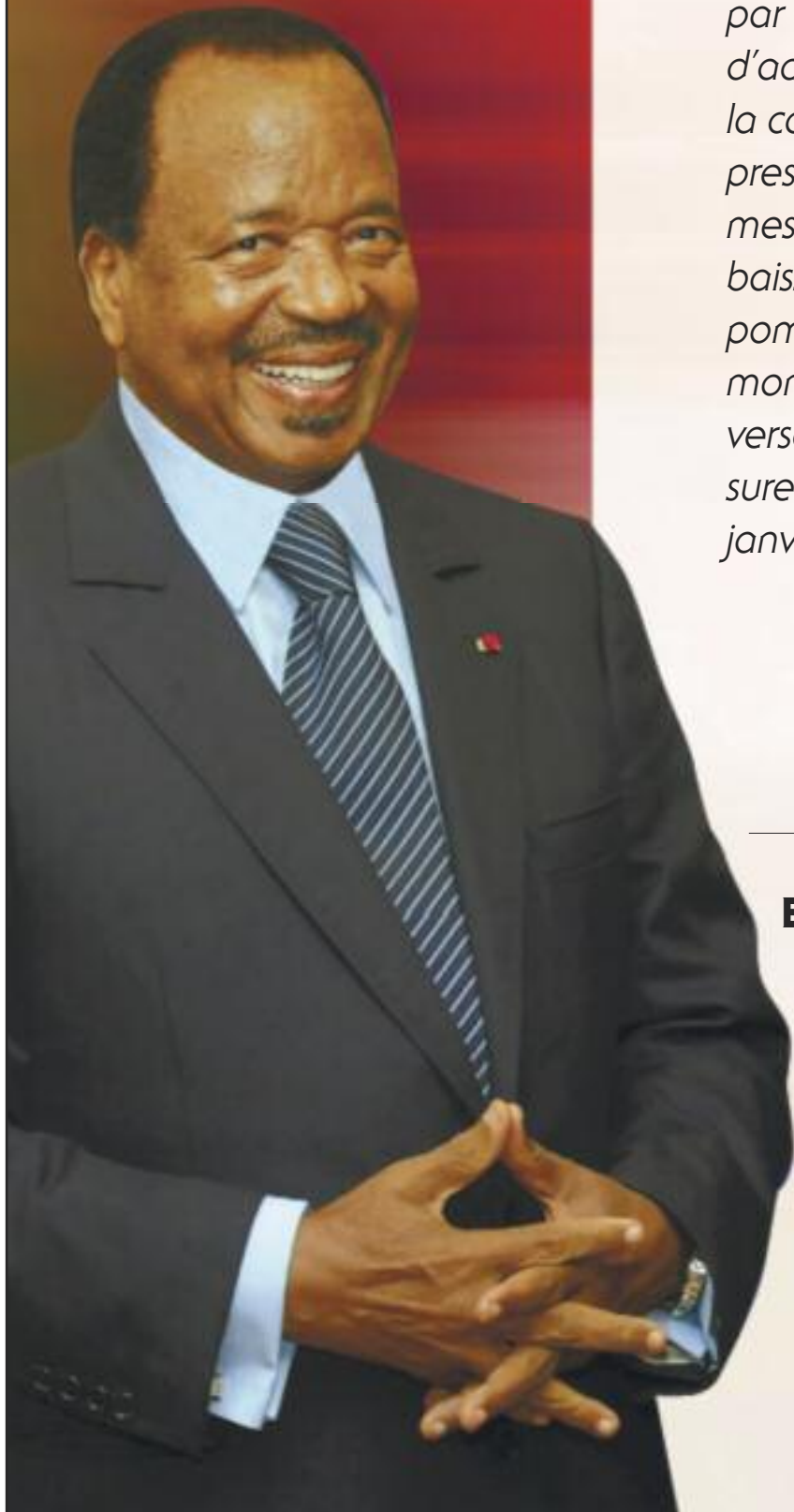


You will never live alone !

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



Paix-Travail-Patrie



« Mes chers compatriotes, Après avoir si bien résisté aux épreuves de l'année 2015, il n'est pas question de baisser la garde aujourd'hui. (...) Le souci qui m'anime demeure la promotion de la qualité de la vie dans notre société. Je sais que cela doit passer par une amélioration du pouvoir d'achat de nos populations. Malgré la conjoncture difficile actuelle, j'ai prescrit au Gouvernement deux mesures significatives : revoir à la baisse les prix du carburant à la pompe ; et revoir à la hausse le montant des allocations familiales versées aux travailleurs. Ces mesures prendront effet dès le 1er janvier 2016. »

**Extraits du Discours
du Chef de l'Etat,
S.E. Paul BIYA à la nation,
le 31 décembre 2015**

Sommaire

Editorial :

Au service de la CNPS et de l'intérêt général P.5-6

At the Service of CNPS and general interest

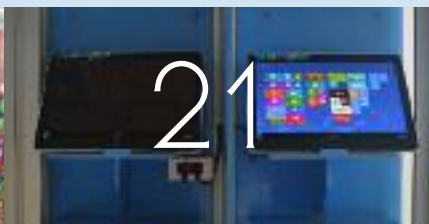
I-Actu

Salaires à la CNPS : L'augmentation effective _____	7
1er Mai 2016 : La Cnps en mode détente _____	8
Education ouvrière : Les délégués en formation _____	11
Médailles du travail : Tapis rouge pour les bénéficiaires _____	13
JAP 2016 : Il faut aller au-delà du folklore ! _____	16



I-Focus LA QUALITE DU SERVICE

Prestations sociales : Paiement immédiat des nouveaux droits _____	19
Quality of service at CHE : Encouragement from DG _____	20
Siège de la CNPS : Deux ordinateurs tactiles installés _____	21
Récompense : Encore une distinction pour la CNPS _____	23



I-Social

Santé des personnes âgées : La CNPS et le LAFTA associent leurs efforts _____	24
Sangmelima : De l'eau potable pour tous _____	25

I-Sport SPECIAL OLYMPIADES 2016

Mention bien _____	26
Résultats et médailles _____	27
Les jeux en images _____	28



Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé-Cameroun - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm- Tél. : +237 22 23 44 79 - Fax : +237 22 22 57 55

Directeur de la Publication : Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction : Lysette NGATCHOU

Présidente du Comité des projets : Hortense ASIM ABISONE

Directeur de la Rédaction : Martin Philippe MBEI MBOCK

Rédaction-en-chef : Simon MEYANGA

Secrétariat de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG

Comité de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG - Carla Paule ANDJONGO
- Berthe Nadège BISSA

Secrétariat : Chantal BAGNACK

Design et Infographie : Fidèle Perrier ONONINA - Joachim ETEME ONDOBO

Images : COM Cnps

Impression : IMPRIMERIE CNPS

Au service de la CNPS et de l'intérêt général

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Directeur Général de la CNPS

***Extrait du discours d'installation des nouveaux directeurs de la CNPS, le 15 janvier 2016 à Yaoundé**

L Le Conseil d'administration de la CNPS, siégeant en session ordinaire le 02 décembre 2015, a dans sa fonction régaliennne, adopté la révision des organigrammes des services centraux et extérieurs et la nomination des directeurs et assimilés appelés à animer ces structures.

Cette revue de nos organigrammes intervient alors que nous sommes rendus à la troisième année d'exécution de notre plan stratégique 2013-2017, et que nous engageons, par conséquent, la dernière ligne droite de sa mise en œuvre, pour laquelle aucune alternative que la réussite n'est envisageable.

Les nouveaux organigrammes consacrent une nouvelle et véritable mutation philosophique et techno-structurelle de la CNPS. C'est un jalon majeur dont le caractère historique ne laissera pas, j'en suis certain, de conduire l'organisme vers des horizons encore plus grands, visant à faire de la CNPS une entreprise au sens complet du terme, c'est-à-dire irréductiblement tournée vers l'efficacité opérationnelle, la qualité de service, l'efficacité, l'innovation...et, en un mot comme en mille, la modernité.

Si nous avons voulu cette réforme, c'est parce qu'elle est porteuse de valeur, en ce qu'elle va induire, notamment, en tout cas c'est son ambition première et ultime : le raccourcissement des délais de traitement des dossiers, l'allègement des procédures métiers, l'amélioration continue de la qualité des services rendus aux assurés sociaux/clients, l'agrandissement et la rentabilisation de notre patrimoine et des placements, l'optimisation de nos ressources informationnelles, l'amélioration des processus organisationnels et du contrôle interne, la polyvalence des personnels, la gestion efficiente des ressources humaines et matérielles, la décentralisation des activités métiers entre autres (...)

En effet, si à l'échelle mathématique, on peut dire qu'au cours des dernières années, nous avons pu réaliser une progression d'abord arithmétique, puis géométrique, la nouvelle donne nous soumet à l'obligation de réaliser dès ce jour une progression exponentielle, j'entends par-là des sauts qualitatifs continus, quotidiens et irréversibles (...)

En réalité, vous n'êtes pas des directeurs ! ... vous êtes des serviteurs, ceux de la cause de la CNPS, ceux de la responsabilité sociale, ceux de nos clients, de quelque condition qu'ils soient et sous quelques atours qu'ils se présentent à vous, ceux de l'intérêt général, ceux du Cameroun tout court.

Personne ne doit sa nomination à quelque relation prestigieuse ni, encore moins, à la mise en usage d'adroites complaisances ou à l'assaisonnement de louanges à l'endroit du directeur général. C'est votre mérite personnel qui vous y a conduit, restez-y ! (...). Vous ne devez rien concevoir d'égal au service public et à la noble mission sociale de la CNPS. Pas plus, vous ne vous laisserez gagner par la pathologie de l'autorité ou le complexe du chef. Vous n'êtes pas des servis, vous êtes des servants.

Comme de bien entendu, le cas échéant, vous serez rapidement orphelin de vos illusions, et il ne vous restera alors que des souvenirs et des regrets de vos fonctions durement acquises mais facilement perdues. Car vous serez suivis, évalués, soupesés à l'aune de vos résultats et de vos attitudes professionnelles, scrupuleusement codifiés dans notre organisme comme vous le savez (...)

La CNPS est un organisme à l'esprit dynamique. Nous reconnaitrons toujours le travail bien fait et donnerons toujours la suite que cela mérite, tôt ou tard. Votre savoir faire, votre expertise et votre professionnalisme ne seront jamais de trop dans ce chantier de la modernisation de la CNPS que nous avons entamé depuis quelques années déjà. Vous devez, plus que par le passé, continuer à mettre votre ingéniosité et votre inventivité au service de la CNPS et de ses clients.



▲ Si nous avons voulu cette réforme, c'est parce qu'elle est porteuse de valeur, en ce qu'elle va induire, notamment, en tout cas c'est son ambition première et ultime : le raccourcissement des délais de traitement des dossiers, l'allègement des procédures métiers, l'amélioration continue de la qualité des services rendus aux assurés sociaux/clients, ... ▼

At the Service of CNPS and general interest

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Director General of NSIF

*Excerpt from the installation speech of the new directors of CNPS, on 15 January 2016 in Yaounde.

T The Board of Directors of the CNPS, meeting in ordinary session on 2 December 2015, has in its sovereign mission, adopted the revision of organisational charts of the central and external services and the appointment of directors and those ranking as such, who are called upon to animate these structures.

This review of our organisational charts comes at a time when we are at the third year of implementation of our 2013-2017 strategic plan, which we are consequently committed, to implement its last phase, for which no alternative than success is possible.

The new charts devote a new and true philosophical and techno-structural change of CNPS. This is a major milestone whose historic character will not stop, I am sure, to move the Institution towards even greater horizons, aiming to make CNPS a company in the full sense of the term, that is, irreducibly oriented towards operational efficiency, service quality, efficiency, innovation and... in one word, as in a thousand, modernity.

If we had wanted this reform, it is because it is inherently valuable, in what it will induce, that is, its first and ultimate goal : the reduction of deadlines in processing files, easing of job procedures, continual improvement of quality service to the insured/clients, expansion and profitability of our assets and investments, optimisation of our information resources, improving organisational processes and internal control, versatility of personnel, efficient management of human and material resources, decentralisation of job activities, among others (...)

Indeed, if on a mathematics scale, we can say that in recent years, we achieved an arithmetic increase first, then a geometric one, the new deal put us under the obligation to henceforth realise exponential progress, I mean continual daily and irreversible qualitative leaps (...).

In reality you are not directors!... You are servants, those of the cause of CNPS, social responsibility, our clients, in whatever their condition they find themselves and come to you, those of general interest, in short those of Cameroon.

Nobody owes his appointment to neither a prestigious relationship nor, even less, the use of tactful complacency or singing of praises to the Director General. It is your personal merit that led you there, stay there! (...). You should not design anything equal to public service and to the noble social mission of CNPS. No more, you will not let yourself won over by the pathology of the authority or the complex of the boss. You are not to be served, you are servants. Of course, if necessary, you will quickly be orphan of your illusions, and you will only remain with memories and regrets of your hard won functions, which will be easily lost. Because you will be monitored, evaluated weighed in the light of your results and your professional attitudes, carefully codified in our Institution as you know (...).

CNPS is an Institution with a dynamic spirit. We always recognise the good work done and give the results it deserves, sooner or later. Your knowledge, your expertise and your professionalism will never be superfluous in this project of modernisation of the CNPS we started some years ago. You must, more than in the past, continue to put your ingenuity and inventiveness at the service of CNPS and its clients.



“ If we had wanted this reform, it is because it is inherently valuable, in what it will induce, that is, its first and ultimate goal : the reduction of deadlines in processing files, easing of job procedures, continual improvement of quality service to the insured/clients,... **”**

L'augmentation effective depuis fin avril 2016



Le directeur général a marqué son accord pour la prise en compte dans les salaires du mois d'avril 2016, des effets de l'augmentation de l'ordre de 2 %, rappels compris, validée par le Conseil d'administration, au terme des travaux de sa session ordinaire du 31 mars 2016.

Simon Meyanga



a y est ! La fumée blanche annoncée à la faveur des travaux de la session ordinaire du Conseil d'administration de la CNPS du jeudi 31

mars 2016 est effective. Depuis l'adoption entre autres points inscrits à l'ordre du jour, de celui portant sur l'augmentation des salaires proposée aux administrateurs par le directeur général, les personnels de la CNPS trépassaient déjà d'impatience et attendaient d'avoir des réponses... sonnantes et trébuchantes à au moins, trois interrogations : L'augmentation des salaires des personnels de la CNPS a-t-elle été effectivement adoptée par le Conseil d'administration ? La réponse est : OUI.

La deuxième interrogation qui taradait plus d'un esprit, était liée au niveau même de l'augmentation salariale envisagée. Quel est le pourcentage de l'augmentation attendue ? A cette question aussi, la réponse, de source crédible, est sans équivoque : 2 %. Chacun peut dès lors, calculette à la main, évaluer le montant de son nouveau salaire. Troisième et dernière question : à partir de quand l'augmentation des salaires va-t-elle prendre effet ? La réponse a été donnée le 13 avril 2016, sous la forme d'un OK donc, de feu vert du directeur général aux services compétents, pour qu'au moment où le service de la Paie arrête les opérations de saisies des éléments de salaire de la paie du mois d'avril dans l'application, il prenne en compte les effets de cette augmentation des salaires, rappels y compris, c'est-à-dire, depuis le début de l'exercice budgétaire en cours au mois de janvier 2016.

C'est donc dire que l'attente n'aura pas été longue après les travaux du Conseil d'adminis-

tration. La fumée blanche attendue est là, visible et palpable, sous la forme d'espèces sonnantes et trébuchantes dans les poches de chaque agent CNPS. Et ce n'est pas tout !

D'autres dépenses exceptionnelles au bénéfice des personnels ont été autorisées par le directeur général et intégrées dans les salaires de cette fin du mois d'avril. Il s'agit des dépenses liées aux primes de médailles d'honneur, suivant la décision N°482/16/CNPS/DG du 08 avril 2016 ; dépenses évaluées à la rondelette somme de 135.908.674 F CFA dont 125.319.110 F CFA pour le personnel permanent. Toujours dans le cadre des dépenses exceptionnelles du mois d'avril 2016, autorisées par Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, les remboursements des retenues "fonds solidarité VIH-SIDA", suivant les termes du communiqué N°85 du 21/12/2015 du directeur général, ainsi que des approbations des propositions de répartition de la direction des Finances et du Patrimoine, à travers le département des Comptes de l'ordonnateur en date du 21 mars 2016. Ces remboursements s'élèvent à la somme de 247.947.809 de francs CFA dont 179.897.141 de francs CFA pour les permanents contre 68.050 668 de francs CFA pour le personnel inactif.

Au moment où certaines entreprises cumulent plusieurs mois d'arriérés de salaires, à la CNPS, on parle plutôt d'augmentation et de paiement de diverses primes aux personnels. Quelle est donc la recette magique ? En fait, cela est un signe évident du parfait état de santé financière dont jouit l'entreprise. Lequel est le résultat d'une gestion efficiente et prudente des ressources financières et du patri-

moine de l'organisme, qui a fait passer les réserves de la CNPS de 13 milliards de FCFA en début 2008, à presque 100 milliards de FCFA au 31 décembre 2015, compte non tenu des investissements de l'ordre de 40 milliards de francs CFA dans la période !

En clair, l'autorisation des dépenses exceptionnelles pour près de 400 millions de francs CFA en faveur du personnel et l'augmentation des salaires désormais effective n'arrivent pas ex-nihilo. Elles sont le résultat d'une politique de gestion adoptée et appliquée par Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame. Elle fait parfois grincer des dents - il n'y a pas d'omelette sans casser les œufs - mais, elle a l'avantage d'avoir permis à la CNPS de réaliser des économies et donc, d'assurer une visibilité et une sécurité financière à un organisme dont les pouvoirs publics et les Camerounais en attendent beaucoup.

Plus qu'un don du ciel, ces dépenses supplémentaires que l'organisme entend engager en faveur de son personnel ne vont pas sans contrepartie, non ! Bien entendu, elles sont la preuve par 9, que le directeur général pense à la juste répartition à tout le personnel, des fruits de la croissance mais, il faut surtout savoir que ces sacrifices financiers, c'est le cas de le dire, sont aussi une interpellation de la direction générale adressée à chaque agent de la CNPS. Ils sont un appel à plus d'ardeur au travail, à plus de résultats et de performances dans l'amélioration de la qualité du service offert aux usagers/clients, ceux que le DG appelle, les « véritables patrons » de la CNPS.



1ER MAI 2016 À
YAOUNDÉ

La CNPS en mode détente

Le Dg a choisi cette année, de célébrer la fête du travail avec les personnels des services centraux et extérieurs de la ville de Yaoundé. Retour sur une belle journée désormais inscrite en lettres d'or dans la belle histoire de l'organisme.

Thomas Tang

Cette année, la 130ème fête internationale de travail était placée sous le thème « Responsabilité Sociale des entreprises et des syndicats pour le travail décent ». Elle s'est célébrée avec faste à travers le pays. Fidèle à la tradition, la CNPS a effectivement pris part à la parade des travailleurs dans les dix régions du pays. A Yaoundé, c'est aux encablures de 11 heures que les travailleurs de l'organisme sont passés devant la tribune d'honneur du boulevard du 20 mai. Munis d'une banderole floquée de l'identité de l'organisme et sous une pluie d'applaudissements dont ceux du Dg, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, et du Dga, Lysette Ngatchou, installés aux premières places. Présidé par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Grégoire Owona, le défilé a pris fin autour de midi, pour laisser place aux festivités dans chaque entreprise. A cet effet, les sept centres de prévoyance sociale et les services centraux se sont retrouvés dans la cour du siège de la CNPS. Ici, le top manager a été accueilli par une haie d'honneur. Une initiative des délégués du personnel, pour montrer leur plaisir d'être aux côtés du Dg qui, au cours des deux dernières années, avait choisi de « fêter » avec les personnels des centres de prévoyance sociale de Sangmelima et Edéa. La chorale « La Voix de prévoyance » a ensuite salué cette arrivée par sa nouvelle chanson, conçue en hommage aux soldats Camerounais concernés par la lutte contre Boko Haram et fort appréciée lors du concert des chorales d'entreprises tenu la veille. Le Chœur dont le maestro est



Isaac Sapouma, a également eu l'occasion de montrer la richesse de son répertoire et le talent de ses choristes pendant les playbacks menés avec maestria.

Avant le repas, le porte-parole des syndicats de la CNPS, Marie-Joseph Edanga Kpama, a exprimé au directeur général, la fierté du personnel devant les efforts déployés pour moderniser l'entreprise. Selon elle, « la célérité dans le traitement des dossiers, l'amélioration de l'accueil et la qualité des services ont entraîné la baisse des réclamations des clients ; le rapprochement des clients par la création de nouveaux centres (...) des événements qui marqueront à jamais en lettres d'or, le nom du directeur général dans l'histoire des travailleurs du Cameroun ». Elle a remercié le manager et son équipe pour avoir écouté les sollicitations du personnel et aussi les travailleurs qui se donnent à fond, pour hisser la CNPS au rang des entreprises modernes et des plus fiables du pays.

Ce 1er mai a également été une occasion de célébrer le mérite. Celui d'un homme, un manager, Noël Alain Olivier Mekulu

Mvondo Akame, directeur général de la CNPS. Il a reçu un cadeau spécial – un grand panier rempli d'ananas, ndlr - du directeur des affaires juridiques et du contentieux pour qui, il est simplement le meilleur employé. Il lui a remis ce cadeau, en reconnaissance de son ardeur au travail. Et... surprise. Le Dg s'est mis à partager ces fruits du dur labeur – si, l'expression est consacrée – avec les personnels. Comme il l'a fait au mois de mars, lors de la session ordinaire du conseil d'administration, en demandant et obtenant une augmentation de salaire de l'ordre de 2%, avec rappels depuis le mois de janvier compris. La joie manifestée par les personnels en retour, a suffisamment exalté la sérénité du climat social actuel à la CNPS.

Enfin, la cour du siège de l'organisme s'est transformée en une immense piste de danse, pour célébrer non seulement le travail et les performances, mais aussi l'esprit d'équipe. Cette bonne ambiance était la même dans les structures des dix régions du pays, en toute décontraction. Vivement l'année prochaine !

Round-up de la célébration de la fête internationale du travail dans quelques Cps.



A Douala



A Maroua

Douala : Juste magnifique !

Les personnels ont participé au défilé en matinée, et reçu des médailles. Avant le début de la réception, la représentante du personnel a eu l'occasion de rappeler qu'à Douala également, « le climat social est des plus apaisés ». Puis, le directeur régional pour le Littoral et le Sud-Ouest, Djeilani Aïssatou Mbouba, a remis des diplômes aux entreprises s'étant distinguées par leur régularité dans le respect de leurs obligations vis-à-vis de la CNPS. Les réjouissances pouvaient alors commencer, avec de la bonne musique et un repas succulent.

Ebolowa : Sensibilisation et fête

Dès le 28 avril, le centre a exposé son savoir-faire dans un stand, pendant la conférence publique organisée par la délégation régionale de la communication du Sud, avec pour thème : « La sécurité sociale des travailleurs ». Le 1er mai 2016, des personnels ont reçu des médailles du travail et participé à la grande parade déroulée à la place des fêtes. Une soirée récréative a été organisée ensuite, avec des cadeaux remis au personnel admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Maroua : Faste et Classe

A la place des fêtes de Maroua, le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, Midjiyawa Bakari, a personnellement décoré 09 agents du Centre et du CMS de Maroua, bénéficiaires de médailles du travail (04 en or, 04 en argent, 01 en vermeil). Ces médailles récompensent des années de dur labeur et de loyauté à l'organisme. Le gouverneur a également dit, à propos des réformes relatives à l'augmentation des allocations sociales et la fixation des nouveaux taux de cotisations sociales que : « Tous ces textes apportent des améliorations dans la condition du travailleur ». Ceci, non sans inviter les uns et les autres à une adhésion massive à l'assurance volontaire. Pendant le défilé, les hommes et femmes de la structure ont montré l'image d'une entreprise qui aborde l'avenir avec sérénité et discipline, tout en restant dans la recherche constante de l'amélioration de la qualité de service. Le public a longuement acclamé le personnel de la CNPS. Enfin, une réception a été organisée en l'honneur des récipiendaires des médailles et l'ensemble du personnel. Les réjouissances se sont poursuivies jusqu'en soirée.

Bamenda : Dans le style anglosaxon

Sous l'impulsion des délégués du personnel nouvellement élus, la 130 Fête Internationale du Travail se sont déroulées avec faste au Cps de Bamenda. La grande motivation et discipline des personnels a assuré une salve d'applaudissements à leur passage. Après le défilé, la salle de conférence du Cps de Bamenda, au décor féérique, a servi de cadre pour les agapes. Occasion pour le chef de centre, Fidèle Nkodo Amougou, de rappeler que « le loyalisme, l'esprit d'équipe et le professionnalisme sont des vecteurs de l'amélioration de la qualité de service offert à nos usagers/clients ». Le délégué du personnel requis pour la circonstance a quant à lui choisi de remercier l'ensemble du personnel pour son implication collective ponctuée de discipline, dans le projet actuel de modernisation de l'organisme. Puis, le buffet a été ouvert pour une dégustation de plats locaux (okongobong et njamajama), après une courte prière. La danse a permis aux uns et aux autres de se défouler sur des rythmes bien de chez nous.

Edéa : Bonne humeur et diplôme

Le centre a brillé par une participation remarquable au défilé. Ce qui a valu à la structure, le diplôme de deuxième meilleur défilant. La fête s'est poursuivie à son siège, avec la participation de certains de nos anciens collègues aujourd'hui retraités et nombre d'invités. Ces réjouissances populaires, communiées dans un esprit d'équipe et de solidarité intergénérationnelle, ont positivement marqué les esprits.

Cps de Yagoua: La touche sahéenne

C'est la seule occasion annuelle au cours de laquelle les 11 arrondissements du département du Mayo-Danay se rencontrent. Le Cps a été choisi avec l'hôpital régional pour exécuter l'hymne national, avant une explication des nouvelles réformes paramétriques et des avantages de l'assurance volontaire. Des comptes individuels ont été remis aux préretraités de 02 arrondissements et 03 structures. En marge du défilé également, le collègue Missoup Yves a été décoré d'une médaille d'honneur du travail en argent.

RENCONTRES
E-CAM

Standing ovation pour le DG



Les invités au dîner-débat du groupement patronal Entreprises du Cameroun (E-Cam) ont salué debout, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame pour la qualité de son exposé présenté le mercredi 4 mai 2016 au soir, dans un grand établissement hôtelier de Douala.

Simon Meyanga, à Douala

Les nouveaux défis de la sécurité sociale au Cameroun ; nouveaux barèmes de cotisations sociales et revalorisation des allocations familiales ». C'est le thème principal autour duquel ont porté les échanges. Un sujet qui engage la responsabilité sociétale des entreprises et particulièrement, des Pme. La salle de conférences de Star Land Hôtel, au quartier Bonapriso à Douala, a donc naturellement été prise d'assaut par les patrons de Pme et la presse qui tenaient à en savoir davantage. De quoi donner raison à Protas Ayangma pour qui, « la sécurité sociale est au cœur du développement des Pme mais, malheureusement, les chefs d'entreprise ne savent pas toujours comment s'y prendre ».

Grosso modo, l'on retient, pour ce qui est des caractéristiques du système camerounais de sécurité sociale, qu'il comprend trois régimes : le régime obligatoire des travailleurs du secteur privés géré par la CNPS, le régime obligatoire des travailleurs du secteur public géré par l'Etat à travers le ministère des Finances et le régime d'assurance volontaire géré également par la CNPS. En plus, le système camerounais est contributif, c'est-à-dire qu'il faut payer pour bénéficier des prestations. C'est aussi un système déclaratif. Ici, même si la CNPS peut effectuer des contrôles, la déclaration dépend de l'employeur, à charge pour le travailleur de vérifier que l'employeur n'a pas fait que déclarer, mais qu'il a aussi contribué pour lui permettre de bénéficier des prestations sociales. C'est un système dans lequel

la CNPS bénéficie des moyens exorbitants de droit commun de recouvrement des dettes déjà établies. C'est un système par répartition en matière de PVID. Cela signifie que les actifs financent les inactifs. Enfin, c'est un système dont le mode de calcul rend la branche des PVID déficitaire. Un déficit croissant qui, ces 5 dernières années culmine à 40 voire 50 milliards de francs CFA. D'où « l'urgence de résorber ce déficit avant tout débat au fond », a dit le conférencier, au travers de réformes paramétriques, ce qui a commencé avec le décret du 15 février 2016. Et parce que la sécurité sociale dépend de la conjoncture économique, il y a une nécessité de constituer des réserves financières. C'est ce que fait la CNPS dont les réserves sont passées en 7 ans, de 13 à 95 milliards de francs CFA.

Dans le volet consacré aux problématiques qui a précédé le jeu de questions-réponses, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, a relevé que le système camerounais de sécurité sociale souffre de l'absence d'une architecture théorique c'est-à-dire, d'un modèle, lequel constitue pourtant « l'épine dorsale » de tout système de sécurité sociale. « Est-ce le modèle de lutte contre la pauvreté monétaire ? Est-ce celui dit de préservation du niveau de vie antérieur ? Ou est-ce le modèle de promotion du bien-être social ? Il faut choisir », a-t-il soutenu.

L'autre problématique porte sur le mode de financement du système. « Comment allons-nous financer notre système de sécurité sociale ? » S'est interrogé le conférencier.

« Va-t-on continuer à avoir un modèle assurantiel financé que par les contributions des travailleurs ? Va-t-on recourir à l'impôt ? » Et, sachant que les réformes intervenues jusqu'ici, n'ont été que paramétriques, « va-t-on aller vers des réformes systémiques ? Allons-nous introduire la maladie ? Le chômage ? L'aide aux handicapés ? Et si non introduit la maladie, sera-ce une assurance maladie limitée ou universelle, ouverte à tous ? Va-t-on aller vers des Caisses nationales ou vers des Caisses locales (régionales ou départementales) ou spécialisées ? Comment se fera la gestion ? Sera-t-elle tripartite (Etat, employeurs et travailleurs) ou bipartite ? ».

Autant d'interrogations soulevées par le DG de la CNPS, lesquelles sont autant de défis pour le système camerounais de sécurité sociale aujourd'hui.

Dans les échanges qui ont suivi, le directeur général a donné des réponses à la multitude de questions, y compris celles relatives à la gouvernance dans la gestion des fonds mis à la disposition de la CNPS par les assurés sociaux. « Le système camerounais de sécurité sociale est l'un des plus généreux au monde », a-t-il affirmé, preuves à l'appui. Sur la gouvernance à la CNPS, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a été sans équivoque : « Je ne pense pas qu'aujourd'hui au Cameroun, il y ait une entreprise publique ou privée qui soit plus transparente que la CNPS », a dit Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame qui a ajouté : « La CNPS est une maison de verre. Nos chiffres sont publics ».



Les participants autour du formateur

Elus en mars dernier et officiellement en fonction depuis le 1er mai, ils ont participé à un séminaire sur le thème : «*Le délégué du personnel : mission et rôle, droits et obligations*», qui a pris fin vendredi 13 mai 2016.

Thomas Tang

Les délégués du personnel de la CNPS – cuvée 2016-2018 – étaient à l'école de l'exercice de leur fonction commencée le 1er mai dernier. La direction générale, soucieuse d'une meilleure compréhension de leurs missions, de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités, a organisé un séminaire à leur intention, dans la salle des conférences du centre de prévoyance sociale de Yaoundé-indépendance.

La formation qui s'est achevée ce vendredi, s'est déroulée sous la conduite de Rémi Sim, ci-devant Inspecteur du travail et administrateur de la CNPS. Cela, en visioconférence avec les directions régionales du Centre, Sud et Est ; du Littoral et du Sud-ouest ; de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord ; de l'Ouest et du Nord-ouest (malgré un réseau quelque peu perturbé). Globalement, Il a été question pour le très expérimenté formateur, d'éclairer la lanterne des «*députés*» du personnel de la CNPS sur leur mission, leur protection et leurs obligations. «*Le délégué du personnel est d'abord un travailleur à part entière*» a-t-il au préalable précisé. Le séminaire a permis de com-

prendre à quel point le délégué du personnel joue un rôle capital pour le maintien d'un climat social serein au sein d'une entreprise. C'est la courroie de transmission entre l'employeur, le travailleur et l'inspection du travail. «*Affrontez les problèmes et résolvez-les* », a conseillé le modérateur. Car, le délégué du personnel doit, en plus de son obligation fondamentale de travailler - avec manière, fidélité, exemplarité et professionnalisme -, représenter valablement les personnels (par une gestion efficace des réclamations notamment) et les sensibiliser sur la vision managériale ainsi que leurs droits et devoirs dans le cadre de l'éducation ouvrière. Il a également été demandé aux «*députés du personnel* » de se soumettre au contrôle de l'employeur dans le cadre de l'exercice de leur activité.

L'un des points saillants a porté sur la protection du représentant du personnel. En guise d'introduction, le modérateur a rappelé les textes qui régissent ce «*parapluie* », à savoir : l'article 130 du Code du travail et la Convention 135 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des conventions collectives propres à

chaque entreprise selon le secteur d'activité. Ainsi, pendant la durée de son mandat (2 ans, non renouvelables par tacite reconduction, nldr) le délégué est protégé contre l'affectation et le licenciement. A moins que lui-même soit d'accord, pour le premier cas, et avec l'aval obligatoire de l'Inspecteur du travail, pour toute décision ou procédure susceptible de l'empêcher de travailler. «*Cependant, il vaut mieux garder une bonne relation avec l'employeur, les personnels et l'inspection du travail* », a conseillé Rémi Sim. En effet, l'employeur protège le délégué en l'écoutant, en lui accordant des heures d'activités payées et en mettant à sa disposition le registre des réclamations.

A la fin du séminaire, une évaluation a été soumise aux participants afin d'apprécier l'intérêt suscité, l'adaptation des enseignements au contexte de la CNPS et leur satisfaction. De l'avis général, les délégués du personnel sont satisfaits des enseignements reçus et des publications leur ont été suggérées comme supports. Les maçons peuvent donc dès à présent, être jugés au pied du mur.



polyvalence

COMPÉTENCE

Des techniciens et cadres formés à la polyvalence

Depuis le 23 mai 2016, plus de 900 personnels de la CNPS, cadres et techniciens confondus, suivent une formation sur la maîtrise de tout le système de sécurité sociale, avec en ligne de mire, l'ambition de devenir des agents polycompétents.

Thomas Tang

Un manuel d'utilisation du e-learning a d'abord été mis à la disposition des apprenants ; preuve que tout est mis en œuvre à la CNPS pour former un personnel opérationnel polyvalent, capable de servir sans aucun complexe, dans tous métiers de la sécurité sociale.

Puis, les cours ont commencé le 23 mai 2016 matin, après la période de sensibilisation du 09 au 13 mai 2016. D'entrée, deux cours ont été dispensés aux aspirants techniciens par des formateurs expérimentés. La première leçon, sur la mise à jour et l'assainissement des fichiers, par le directeur régional Centre, Sud et Est, Thérèse Mbassi, assistée de Florence Djia, l'adjointe au chef de centre du secteur informel de Yaoundé. La deuxième, axée sur les règles de gestion et les procédures re-

latives à l'exploitation des télédéclarations ainsi que la tenue des comptes cotisants et individuels assurés a été dispensée par le DAG adjoint, Roger Epoh. Dès le 1er juin 2016, ils ont bénéficié d'un cours sur les Risques professionnels par Martin Mbang Mbang, chef de centre de prévoyance sociale de Messamendongo, suivi d'un test des connaissances le lendemain, pour permettre à l'encadreur de se rassurer de la meilleure assimilation du cours par les apprenants.

Les aspirants cadres de la sécurité sociale quant à eux, ont reçu deux cours sur les généralités sur la sécurité sociale, dispensé par Georges Eric Bowen, et l'autre sur les prestations familiales, par Séraphin Ngansop. Leur formation en ligne durera trois mois pour certains et six mois pour d'autres. Après une semaine, les apprenants ont

été évalués. Puis, Florent Zibi, le directeur technique, leur a dressé les généralités sur le recouvrement des cotisations sociales. Le lundi, 06 juin 2016, ils ont étudié les Risques professionnels, avec un test le lendemain et des devoirs dont les délais de traitement ont été fixés à une semaine maximum.

Durant la formation, la DRH n'a cessé de demander aux apprenants de remonter toute difficulté qui surviendrait dans l'utilisation du e-learning. Il s'agit en fait, d'une formation qui répond aux exigences de modernité, de professionnalisme et d'efficacité qui soutiennent le fonctionnement de la CNPS d'aujourd'hui, un organisme déterminé à améliorer la qualité du service offert à ses clients/usagers.

MÉDAILLES DU
TRAVAIL

Tapis rouge pour les bénéficiaires



Les récipiendaires de la Cnps heureux

Le 20 mai 2016, 141 personnels de la Cnps ont reçu du gouverneur de la région du Centre : 205 médailles, dont 75 en argent, 50 en vermeil et 80 en or dans une joie bien méritée.

Thomas Tang

Cette année 2016, 141 personnels de la CNPS étaient concernés par l'opération d'attribution des médailles d'honneur du travail et autres distinctions honorifiques (mention honorable, lettre d'encouragement et de félicitations) aux Camerounais, au titre de la célébration de la fête nationale du 20 mai.

La cérémonie tenue dans l'après-midi, à l'esplanade de l'Hôtel de ville de Yaoundé et présidée par le gouverneur de la région du Centre, a commencé vers 15h. Avec le problème de sonorisation complète du site, il fallait être très attentif pour recevoir le précieux métal qui récompense dix ans (argent), quinze (vermeil) et à partir de vingt-cinq ans (or) de travail. Après une attente heureusement facilitée par l'acqui-

sition de trois grandes tentes et 141 chaises par la direction générale de la CNPS, les personnels de l'organisme, guidés par une équipe de la direction des ressources humaines, ont été servis.

Les heureux récipiendaires avaient déjà perçu leurs primes évaluées à 135.908.674 F CFA, dont 125.319.110 F CFA pour le personnel permanent depuis les salaires d'avril, et se sont dirigés avec famille, collègues et amis vers les lieux de fête. Comme nous l'indiquions précédemment, c'est depuis juillet 2000 que la prime de médaille au personnel de la CNPS est calculée sur la base suivante : salaire de base non échelonné (0,02 x ancienneté) + salaire de base échelonné. Auparavant, c'étaient des forfaits qui étaient accordés aux personnels récipien-

naires. Il s'agit d'une juste redistribution par le Top-management de la CNPS des fruits de la croissance à des travailleurs qui, au quotidien, s'emploient à améliorer la qualité des services offerts et à hisser l'organisme aux standards internationaux.

Au total, 272 personnels de la CNPS ont reçu des médailles en 2016, dont certains lors de la fête du travail. En attendant d'autres récipiendaires lors du cinquante-naire de l'organisme, l'année prochaine, l'employeur CNPS suivra une fois de plus les dossiers de ses personnels prétendant au bénéfice d'une médaille d'honneur du travail, auprès de l'Inspection du Travail. Une innovation de cette année, qui évite désormais aux personnels en service d'aller suivre eux-mêmes leurs dossiers.



HYGIÈNE ET SANTÉ
AU TRAVAIL

De nouveaux collecteurs de déchets à la CNPS

Ils ont été installés dans un premier temps à chaque étage du siège de l'organisme et de l'immeuble situé à l'Avenue Kennedy à Yaoundé.

Thomas Tang

Quand il s'agit d'assurer l'hygiène, la santé et la sécurité de ses personnels et clients, la CNPS ne lésine pas sur les moyens. Elle donne toujours le meilleur d'elle. C'est ainsi que l'organisme a installé mercredi, 27 avril 2016 de nouveaux collecteurs de déchets à des coins éclairés de chaque étage de son siège et de l'immeuble situé à l'Avenue Kennedy à Yaoundé. Une action qui intervient après celle menée depuis quelques semaines déjà dans le sens du désengorgement des couloirs et bureaux des deux immeubles ; action destinée à améliorer davantage le

cadre de travail des personnels. Cela ne pouvait d'ailleurs mieux tomber, on est en plein dans la semaine du travail, prélude aux manifestations marquant la célébration de 130ème édition de la fête internationale du travail. Manifestations dont l'un des points d'orgue est la commémoration jeudi, 28 avril 2016, de la 20ème journée africaine de la prévention des risques professionnels, dès 8 heures dans la salle de conférence du centre de prévoyance sociale de Yaoundé-indépendance. Les collecteurs de déchets acquis à très bon prix ont chacun, un corps en inox,

un couvercle étanche évitant la propagation des mauvaises odeurs, une fermeture amortie et silencieuse, ainsi qu'une capacité de 20 litres, un seau intérieur en plastique avec poignées, un anneau de fixation des sacs-poubelle et un mécanisme flexible du couvercle permettant un remplissage et un vidage aisés. Ouvrables à l'aide d'une pédale en caoutchouc antidérapant, ils ont été installés à des coins éclairés, avec explication du mode d'emploi aux personnels. L'initiative va prochainement s'étendre aux autres structures de l'organisme à travers le pays.



CDL

La GAR réexpliquée aux managers

Le lundi 16 mai, l'un des sujets phares à l'ordre du jour dans cette traditionnelle réunion de coordination de l'activité des structures de la CNPS a été la GAR (gestion axée sur les résultats).

Thomas Tang

A l'initiative du directeur général, un nouvel entretien dirigé par le responsable du cabinet Vida management a eu lieu avec les responsables des services centraux et extérieurs sur la gestion axée sur les résultats, le lundi 16 mai 2016 matin, dans la salle du conseil d'administration, avec les régions en visioconférence. Un document sur cette option stratégique devenue indispensable pour toute entreprise se projetant vers la modernité, leur a ensuite été transmis par mail.

A titre de rappel, la gestion axée sur les résultats est définie comme une démarche qui s'appuie sur un ensemble

d'objectifs, d'actions, d'activités, de résultats et de mesures clairement définies. Elle permet ainsi d'avoir une vision claire des objectifs d'un projet et de savoir dans quelle mesure ces objectifs sont atteints. Elle est mise en oeuvre à la CNPS, en application des recommandations du président de la République, S.E. Paul Biya, consignées dans son ouvrage philosophique et d'actions politiques " *Pour le libéralisme communautaire* " paru en 1986: " *Pour une administration plus responsable, plus diligente et plus performante*". L'organisme dont le top-manager a fait partie de l'équipe de réflexion à la base, fait partie des

pionniers dans la mise en oeuvre effective de la gestion axée sur les résultats au Cameroun, qui lui a permis d'engranger de multiples distinctions à l'international.

Ces derniers temps, plusieurs chefs de structures semblaient avoir des difficultés à produire des rapports clairement lisibles et s'adossant sur le plan stratégique 2013-2017. Après cet entretien, ils ont montré des garanties d'une meilleure compréhension de cette réforme. Le directeur général est donc en droit d'attendre une amélioration de la qualité des rapports produits, dès cette fin du mois de mai.



Photo de famille avec le Sg du Mintss

JAP 2016

Il faut aller au-delà du folklore!

La 20^{ème} Journée africaine de la prévention (JAP) des risques professionnels s'est célébrée dans une ambiance marquée par la volonté des participants d'aller au-delà de la simple routine qu'impose l'organisation d'un tel évènement chaque année.

Thomas Tang

La salle de conférences du centre de prévoyance sociale de Yaoundé-indépendance a fait son plein d'œuf le jeudi 26 mai 2016, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la co-célébration de la 20^{ème} journée africaine de la prévention des risques professionnels et de la 14^{ème} journée mondiale de la sécurité et santé au travail. L'évènement a vu la participation de responsables CNPS, d'experts en médecine du travail et, également, du directeur général du CRADAT, de la représentante de l'OMS, de la directrice du bureau sous-régional de l'OIT, du directeur général de la CNPS, président du comité d'organisation et du secrétaire général du ministère du Travail et de la Sécurité sociale représentant le ministre empêché.

Après l'exécution de l'hymne national, des règles de sécurité ont été expliquées aux participants par le préventeur, Estelle Medjeng, dans le cadre de " *La minute de santé*". Puis, le président du comité d'organisation a tout d'abord rappelé le contexte de création de la JAP, avant d'exprimer sa satisfaction: " *Ces cadres de rencontre et d'échanges entre professionnels de la prévention des risques professionnels font désormais partie, de l'avis de tous, des activités phares de promotion de la sécurité et de la santé au travail dans l'espace linguistique francophone d'Afrique*". Noël Alain

Olivier Mekulu Mvondo Akame a également remercié le ministre du Travail et de la Sécurité sociale " *pour l'attention particulière accordée à l'édification*" de ce solide édifice qu'est la JAP.

Cependant, " *les avancées certaines et les résultats édifiants obtenus en 20 ans de manifestations sont menacés par le sentiment de routine et de passivité qui, chaque jour, gangrènent notre organisation au risque de la scléroser et de confiner nos journées de commémoration à de simples rendez-vous folkloriques*" s'inquiète le Pco, tout en reconnaissant que " *le chemin à parcourir reste encore long*". C'est pourquoi il préconise notamment, " *la refondation du cadre normatif dans lequel se déroulent les activités de santé et sécurité au travail*". Et d'ajouter, concernant la tenue de la JAP, qu'elle devrait s'éloigner le plus possible " *de la tentation bureaucratique et intéressée ambiante qui plane désormais*", " *pour laisser place à des cadres plus studieux et en faire de véritables laboratoires d'échanges de bonnes pratiques entre pays de la sous-région, voire du continent*".

A la suite du DG de la CNPS, la directrice du bureau sous-régional de l'OIT a transmis le message du directeur général du Bureau international du travail, Guy Ryder, à la communauté internationale. " *Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour ré-*

duire le stress au travail, (...) il y a eu des développements dans la compréhension de la question" a dit Vera Lucia Paquete Perdigao. L'organisation a également exprimé son besoin de travailler avec les partenaires sociaux, les entreprises et les gouvernements dans la mise en oeuvre de politiques efficaces, " *pour prévenir et minimiser le stress lié au travail*". Enfin, le secrétaire général du ministère du Travail et de la Sécurité sociale a notamment rappelé l'accompagnement du gouvernement, pour une meilleure santé et sécurité au travail au Cameroun. Ceci, non sans dire les encouragements de la tutelle à la CNPS, pour avoir su pérenniser les acquis, en ce qui concerne l'organisation de la JAP et la traduction en actes concrets des recommandations.

A titre de rappel, la 20^{ème} journée africaine de la prévention des risques professionnels a pour thème: " *JAP, 20 ans au service de la promotion de la SST: bilan et perspectives. Quelles orientations pour l'émergence des pays francophones*", tandis que celui de la 14^{ème} journée mondiale de la sécurité et de la sécurité au travail est: " *Le stress au travail: un défi collectif*". Pendant la table ronde, dix experts en médecine du travail ont échangé sur ces thématiques, afin de tenter d'apporter de nouvelles solutions aux problèmes posés.



Des équipements de sécurité au travail

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

On peut mieux faire !

C'est le constat qui s'est dégagé des recommandations des experts, lors de la célébration conjointe de la 20^{ème} journée africaine de la prévention des risques professionnels (JAP) et de la 14^{ème} journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail (JMSST), le 28 avril 2016.

Thomas Tang, Berthe Bissa

Les travaux qui se sont déroulés dans la salle de conférences du centre de prévoyance sociale de Yaoundé-indépendance, étaient présidés par le secrétaire général du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, représentant personnel du ministre Grégoire Owona. Trois temps forts ont marqué le déroulement des assises placées respectivement sous les thèmes : « JAP : 20 ans au service de la promotion de la sécurité et de la santé au travail. Bilan et perspectives ; quelles orientations pour l'émergence des pays francophones » et « Le stress au travail : un défi collectif ». Avec la participation active de la CNPS – dont le directeur général est le président du comité d'organisation -, d'experts et des organisations de sécurité et de santé au travail. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois importantes interventions du directeur général de la CNPS, président de l'InterAfricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), de la directrice du bureau sous régional de l'Organisation internationale du travail (BIT) et du secrétaire général du ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MINTSS).

La table ronde de la 20^{ème} journée africaine de la prévention, modérée par le Dr Nouthé Djubgang Julienne s'est ensuite ouverte par la conférence inaugurale du BIT sur le thème central de la 14^{ème} journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail (JMSST) : « Le stress au travail : un défi collectif », présentée par Adam Dramane Batchabi, spécialiste du BIT en protection du travail. Les échanges se sont poursuivis par l'exposé in-

troductif sur le thème central de la 20^{ème} édition de la JAP, développé par le Dr Dieuboue, laissant place à plusieurs présentations scientifiques sur l'état des lieux et les perspectives relatives aux deux thèmes inscrits à l'ordre du jour et les débats. Des recommandations fortes ont été formulées à l'égard du Gouvernement, à savoir : activer le vaste chantier de refondation et de mise à jour des textes de Santé et Sécurité au Travail ; opérationnaliser la coopération entre les principaux acteurs en charge de la promotion de la SST, notamment les inspecteurs du travail, les médecins de travail et les préventeurs de la CNPS ; promouvoir l'émergence d'une véritable culture de prévention des risques professionnels au sein des entreprises assujetties en soutenant l'examen d'un projet de texte adossant la tarification des cotisations sociales au nombre d'accidents du travail engendré par celles-ci ; poursuivre la redynamisation des structures de dialogue social en matière de santé et sécurité au travail, notamment l'organisation d'un concours de meilleur CHS ; réactiver la Commission de Sécurité et Santé au Travail en vue de la relecture et de l'adoption du document de politique nationale de SST, du document d'orientation de lutte contre le VIH/SIDA en milieu de travail, la révision permanente du tableau des Maladies professionnelles.

A la CNPS, il est recommandé de mettre en place un programme de prévention ciblant les entreprises accidentogènes pouvant faire l'objet d'un échantillonnage destiné à évaluer l'impact des actions de prévention menées sur le terrain sur la réduction des couts

engendrés par les risques professionnels ; mettre en œuvre les indicateurs de mesure d'un programme de prévention des risques professionnels orienté vers les entreprises accidentogènes répertoriées ; élaborer une cartographie annuelle des risques professionnels recensés auprès des entreprises accidentogènes du territoire national ; poursuivre le suivi des CHS dans les entreprises ; assurer le contrôle continu du port des équipements de protection individuelle dans les entreprises.

Aux employeurs, il est demandé de poursuivre la mise en place au sein des entreprises du territoire national des politiques efficaces de lutte contre les risques professionnels ; assurer la budgétisation des activités de renforcement des capacités des structures et des compétences des acteurs ; élaborer au sein de chacune d'entre elles des chartes d'engagement à rendre publiques sur les lieux de travail. A l'endroit des travailleurs, est demandé la poursuite de l'implication des travailleurs dans les campagnes de vulgarisation et de sensibilisation sur l'assurance volontaire et la télédéclaration, mais aussi d'acter l'implication des organisations des travailleurs aux côtés des délégués du Personnel dans le fonctionnement des CHS et de poursuivre la veille sur le fonctionnement des CHS. Enfin, à la Société Camerounaise des Médecins de Travail, il est demandé de poursuivre le programme d'enseignement postuniversitaire des membres et de renforcer la recherche en SST pour appuyer son développement.



Pendant la simulation

SÉCURITÉ INCENDIE

Un test d'évacuation organisé au siège de la CNPS

La simulation organisée le mardi, 05 avril 2016, en présence de spécialistes du corps national des sapeurs-pompiers, augure d'une rapide intégration des bons réflexes par le personnel.

Thomas Tang

2 6 minutes, 43 secondes. C'est le temps qu'a duré la simulation d'évacuation des dix étages, la mezzanine et le rez-de-chaussée de l'immeuble siège de la Caisse nationale de prévoyance sociale, ce mardi 5 avril 2016 à Yaoundé. L'évacuation organisée dès 14h, s'est déroulée en quatre étapes : les 10^e, 9^e et 8^e étages ; les 7^e, 6^e et 5^e étages ; les 4^e, 3^e et 2^e étages ; et enfin le 1^{er} étage, la mezzanine et le rez-de-chaussée. En tenant compte, bien-sûr, de deux blessés imaginaires – rôles joués par deux volontaires – et d'une handicapée visuelle.

En attendant les remarques et suggestions des deux responsables du corps national des sapeurs-pompiers, « *le personnel, préalablement sensibilisé, s'est bien comporté dans l'ensemble* », comme l'a remarqué le directeur des ressources humaines. Jean Jacques Evina a d'ailleurs profité de sa communication envers le personnel rassemblé dans la cour de l'immeuble siège de l'or-

ganisme, pour indiquer que « *l'exercice sera organisé, tous les trois mois* ». Certainement, pour que l'exercice devienne une habitude pour le personnel.

La prévention du risque incendie concerne toutes les entreprises et tous les salariés. En autorisant l'organisation de ce premier test d'évacuation de l'histoire de la CNPS, la direction générale permet au personnel formé en sécurité incendie de mettre en pratique les enseignements reçus. Le top-management confirme également son adhésion totale aux grands principes dont l'application est destinée à la protection des personnes et de biens contre les risques d'incendie, à savoir : évacuer rapidement la totalité des personnes présentes



ou différer leur évacuation dans des conditions de sécurité maximale ; limiter la propagation de l'incendie à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments ; favoriser l'accès et l'intervention des services de secours et de lutte contre l'incendie.

L'exercice est à parfaire certes, mais donne déjà de réels motifs d'espoir. Le prochain test est prévu au mois de juin 2016.

Le paiement des nouveaux droits désormais immédiat!



Les clients doivent passer à la caisse à l'immédiat

La mesure a été prise le lundi, 27 juin 2016 par le patron de la CNPS, qui a signé la note de service qui améliore davantage la qualité de service au profit des clients de l'organisme. Détails de cette innovation.

Thomas Tang

Encore une mesure qui va booster le mode de paiement des droits des clients de la Caisse nationale de prévoyance sociale que sont les allocataires, les pensionnés et les créditeurs. Lundi, 27 juin 2016, le directeur général a instruit via la note de service n° 108/16/DG/CNPS, le paiement immédiat des nouveaux droits en ce qui concerne les prestations sociales.

La suite logique d'une série d'actions menées en amont, dans le cadre du paiement express des prestations sociales. Lesquelles actions ont permis au top-manager, dont l'amélioration de la qualité du service est l'une des plus grandes priorités, d'instituer successivement – alors que les sceptiques le croyaient impossible – le paiement des droits en 1 jour, en 1 mois, par carte bancaire prépayée, puis par virement bancaire. Et pour assurer un traitement et une liquidation rapide des dossiers, il a mis sur pied le bureau total dans chacun des 37 centres de prévoyance sociale à travers le pays. Le suivi du contentieux technique résultant du traitement des prestations sociales et du contrôle employeurs a également été doté d'une nouvelle réglementation. En

avril 2016, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame avait également invité ses collaborateurs à réduire considérablement les coûts liés au paiement des prestations sociales, par la dématérialisation des opérations de traitement des dossiers.

« *Il n'est pas normal qu'après s'être pressés de liquider un dossier en 30 minutes maximum, le bénéficiaire ne touche pas ses droits dans la foulée* », explique le directeur technique adjoint, chargé des prestations, Emmanuel Ngué. La note de service n° 108/16/DG/CNPS apporte donc des changements significatifs, permettant aux clients de ressentir les efforts consentis. Désormais, dans la branche des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, lorsque le mois est échu et le droit dû, le paiement se fait immédiatement après la liquidation, en ce qui concerne les prestations à versement périodique. Avec la précision suivante : lorsque le mois n'est pas encore échu, le paiement se fait à partir du premier jour du mois suivant la date d'échéance de la prestation. Quant aux prestations à versement unique (allocations), le droit est immédiatement attribué et payé au bénéficiaire après la liquidation. Dans la branche des prestations fami-

liales, le paiement s'effectue aussitôt après la liquidation du droit en ce qui concerne les prestations apériodiques, puisque l'évènement y donnant naissance a déjà eu lieu. Il en est de même de l'indemnité journalière versée à la femme salariée en congé de maternité. S'agissant des allocations familiales, le paiement des premiers droits dus s'effectue immédiatement après la liquidation et la suite des paiements à l'échéance, par voie de bordereau collectif employeur ou par bordereau caisse, selon les règles établies. Enfin, dans la branche des accidents du travail et des maladies professionnelles, le paiement des droits en espèces est fait immédiatement après la liquidation. Bon à savoir, le paiement immédiat de tous les droits peut se faire, soit au guichet du centre de prévoyance sociale de rattachement lorsque le montant est inférieur ou égal à 100 000 FCFA ; soit par chèque bancaire tiré au profit du bénéficiaire, lorsque le montant des droits est supérieur à 100 000 FCFA.

Des instructions suivies deux jours après leur publication par les centres de Mimoban, Messa-si, Maroua, Ebolowa et Bonabéri.



QUALITY OF SERVICE AT CHE

Encouragement from DG

During a working visit on Wednesday 13 April 2016, in the early afternoon at the Essos Hospital (CHE) in Yaounde, the top manager of CNPS had a meeting with staff on the quality of service.

Carla Andjongo

Just as he arrived at the hospital premises of the National Social Insurance Fund, at Avenue Germaine in Yaounde, the Director General first made a guided tour of the obstetrics theatre completely renovated recently. The former theatre which had become narrow and outdated no longer met the medical requirements for quality healthcare, especially in a facility which is at the forefront of innovation and modernity in terms of its technical platform. The return to service of the equipment with state-of-art facilities fully complies with international standards. This is not only perceived as a huge relief to staff of the obstetrics and gynaecology service, but also as a propelling element of quality service to patients.

A strategic option cherished by the CEO of CNPS, the quality of service offered to clients of the hospital was precisely the purpose of the meeting that ensued between staff working in that service, and the boss addressing the issue with pedagogy and much satisfac-

tion. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame indeed congratulated and encouraged staff working here, for the efforts put in by each of them; which helped to boost the reputation and credibility of the hospital among the population. It is an open secret that CHE is the pride of Cameroon at the international scene, because it is known for its respect of equipment, care and reception of international standards. This attracts a number of foreign investors. Moreover, « proposals are made to me every day by various countries like Japan », the CEO said. Unfortunately, not everything comes on a platter of gold in the best of worlds. A handful of staff still shines through their poor way of serving users. It is not long ago, that some of these « scabby flock » were severely punished. At a time when news is pregnant with several events on hospital management, not to talk of dramatic scenes occurring in some health facilities across the country, these sanctions are therefore justified. Anyway, that was the price to pay, in

order to save the reputation now established at CHE, in quality healthcare and reception; but also that stakeholders should illustrate themselves by exemplary behaviour. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame urged those present and attentive, to denounce by themselves, any case of waywardness, even before the patients get involved; because « we can not jeopardise the reputation of a hospital like CHE ». And remember that « it is a requirement to receive the patient well, that is to say, receive him well, respond well to him, treat him well, and not throwing insults on him in his hospital bed ». « Every staff is the guarantor of the image of CHE, and proposals on optimizing the quality of service are welcome », he concluded.

For more performance, staff sought in their complaints, capacity building seminars on reception and information. A necessity already envisaged by the top manager who promised to organise training in the days ahead, before leaving.

QUALITÉ DE SERVICE

Deux ordinateurs tactiles au hall du siège de la CNPS

Ils permettent désormais aux employés et clients d'accéder aux applications de l'organisme, gratuitement.

Thomas Tang

Dans sa quête perpétuelle de la performance, la CNPS ne cesse d'innover dans la mise en œuvre des lignes directrices AISS sur la qualité de service qui contribuent à sa modernisation. Cette fois, l'organisme vient de faciliter l'accès à ses applications en installant au hall de son siège à Yaoundé, deux ordinateurs tactiles configurés et connectés.

Les écrans donnant accès ces services à valeur ajoutée sont installés avant les ascenseurs et offrent bien des avantages tant pour les personnels que les clients de l'organisme. En effet, les personnels peuvent émarger dans l'application maison, avant d'accéder à leurs bureaux. Quant aux clients, ils peuvent s'informer



sur l'actualité de la CNPS sur le site www.cnps.cm, consulter leur compte, effectuer des télédéclarations ou avoir accès à tout autre imprimé dont ils ont besoin.

Cette autre innovation confirme la réalité selon laquelle, la modernisation de l'or-

ganisme par le biais des TIC se poursuit bel et bien, afin de répondre davantage aux besoins des utilisateurs, en toute sécurité. Cette initiative innovante qui est en phase d'expérimentation, a vocation à être étendues à l'ensemble des structures de l'organisme.

06 AVRIL 2016

Date historique pour le Cps de Messamendongo

Créée au terme de la session ordinaire du conseil d'administration du 02 décembre 2015, la structure qui se met progressivement en place depuis le début de l'année a délivré sa première Attestation pour soumission (APS).

Berthe Dissa

Le mercredi, 06 avril 2016 restera à jamais gravé dans l'histoire du centre de prévoyance sociale de Messamendongo à Yaoundé, comme le jour où la première APS a été délivrée à un employeur.

Il s'agit des Ets Beda BTP, BP 87 Eséka dont le promoteur, Nteppe Sany François Bernard, a solennellement réceptionné le document au cours de cette journée désormais mémorable. Il a également été immatriculé avec succès au N°328-0000002-000-R, tout comme ses premiers employés.

Ce client est rentré à Eséka, entièrement satisfait et fier d'avoir été servi avec, dit-il : « efficacité et professionnalisme à la CNPS Messamendongo », son nouveau et désormais centre de rattachement.

A titre de rappel, l'attestation pour soumission est le document délivré par la CNPS en 24h aux entreprises, pour leur permet-



tre de renouveler leur patente et de soumissionner les marchés publics. Pour en bénéficier, l'employeur joint à la demande d'attestation pour soumission à

déposer auprès du Caissier du centre de prévoyance sociale, une quittance de 6 000 FCFA, contre reçu et deux timbres de 1 000 F.

Students Take A Step Ahead



An awareness campaign has been put in place to sensitize them on the benefits and advantages of voluntary insurance, on Wednesday, 13 April, 2016.

Audrey Perem, on internship

Every student is a potential voluntary insured person. According to the Labour code, the minimum age required to carry out an activity is 14 years. It is based on this disposition that the Director General (DG) of the National Social Insurance Fund, Mekulu Mvondo Akame Noël Alain Olivier, extended 'Voluntary Insurance' to students. This initiative is a continuity of the Government decision that extends social security to everybody by Decree N° 2014/ 237/PM of 13 August 2014, signed by the Prime Minister and Head of Government of the Republic of Cameroon. In fact, Voluntary insurance concerns all workers from the informal sector as well as students, and covers old-age invalidity and death pension (PVID). That is why a team of technicians of the Social insurance centre of Buea were in the campus of the University of the Town, Amphitheatre 250, on Wednesday, 13 April, 2016 to give more details to students concerning the service. During this intervention, the students learned that, to ensure proper and swift adherence to the service, registration process has been made simple at the Social insurance center of Buea, just as in the others centres of the country. Students only need to go to the centre with required documents which include a certified true copy of birth certificate; a certified true copy of

National Identity Card; a certified true copy of marriage certificate, if need be; a certified true copy (copies) of child's (children's) birth certificate(s), if need be; a plan of location indicating place of residence.

Payments are done in different ways and pace during the calendar year (from January to December). These include the deduction from the account managed by a microfinance establishment or a bank approved by NSIF, pending production of a notice of irrevocable transfer; directly at the cash desk of the nearest social insurance centre; by electronic payment or through transfer into one of the cash accounts of NSIF. All payments are backed by a receipt from NSIF. Every student may begin a new year without having finished paying for the previous one. However, payment in advance of social contributions is admitted, after having informed the social insurance centre of attachment.

UB students and all the others of the country will enjoy the benefits paid after a minimum of 15 years of contributions. A student who pays a contribution of 3 046 CFA F (the lowest amount, corresponding to 8,4% of the minimum wage 'SMIG', 36 270 CFA F) every month, for 15 years, would have contributed to NSIF a cumulated social contribution of 548

280 CFA F. Whereas, the smallest pension paid for such a case, shall be 10 881 CFA F. In 50 months (4 years 2 months) the voluntary insured student would have collected back all what he paid to NSIF. Meanwhile NSIF will continue to pay his retirement pension until his death, and even thereafter, to his rightful claimants (spouse, children below the age of 21 or ascendants). Moreover, thanks to a modernized and efficient system of information, voluntary insured students may control their accounts via the website of the organization.

The benefits include normal Old-age pension (PV); anticipatory old-age pension for personal convenience (PVA) or for untimely unfitness (PVAU); Survivors' Pension (PS); Normal Old-age allowance (AS); Anticipatory Old-age allowance for untimely unfitness for work (AV/AVU); Survivors' Allowance (AS); Transport charges; Funeral expenses. It is important to precise that, when the student begins to work, his status changes from voluntary insured to compulsory insured, with and consequent advance concerning his contributions for old-age pension.

That is why with voluntary insurance, students all over the country take a step ahead!

RÉCOMPENSE

Encore une distinction pour la CNPS



Le top-manager de l'organisme de sécurité sociale du Cameroun a reçu le « *Grand prix de l'excellence managériale et des bonnes pratiques* », décerné par l'Observatoire club Afrique de l'émergence, dans la soirée du vendredi 03 juin 2016 à Yaoundé.

Thomas Tang

L'histoire de la CNPS, de plaigné dans son processus de modernisation, s'écrit de nouveau en lettres d'or. Vendredi 03 juin 2016, au cours de la soirée de gala baptisée la « *Nuit des étoiles africaines de l'émergence* », le directeur général de l'organisme a reçu le « *Grand prix de l'excellence managériale et des bonnes pratiques* » pour le compte de l'année 2015.

L'initiateur, l'Observatoire Club Afrique de l'émergence, explique avoir remis un certificat d'excellence et un trophée à Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, sur la base des résultats de sondages d'opinions et autres avis d'experts, ainsi que le classement des médias nationaux et internationaux. Puis, un jury composé d'universitaires, de journalistes, d'économistes, d'experts consultants, d'hommes politiques et de leaders d'opinions entre au-

tres a délibéré. Et vendredi soir, c'est le conseiller technique, Jules Armand Hodieb qui, au nom du directeur général, a reçu le trophée. Occasion pour le Ct de rappeler au nombreux public présent, les nouvelles initiatives de l'organisme déjà opérationnelles à l'instar de la dématérialisation, la mise en œuvre du Bureau total dans chacun des 37 centres de prévoyance sociale pour drastiquement réduire les délais de traitement des dossiers, le paiement régulier et dans les délais des prestations sociales, tout comme la mise en œuvre des réformes impulsées par le président de la République lors du premier trimestre 2016.

Ce lundi, 06 juin 2016, lors de la traditionnelle Conférence du Lundi (CdL), le Ct a remis ce prix qui traduit « *le satisfecit de l'Observatoire Club Afrique de l'émergence pour la contribution remarquable du Dg CNPS à la promotion du leadership,*

de l'excellence managériale et la mise en œuvre des bonnes pratiques lors de l'année 2015 » à qui de droit, sous les applaudissements nourris de ses proches collaborateurs, dont ceux des autres régions du pays en visioconférence. En réaction, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a invité ceux-ci à plus de vigilance: « *Nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers. Nous devons continuer dans les efforts* » a-t-il dit, sobrement, comme d'habitude.

A son tour, le top-manager a félicité les personnels qui se distinguent au quotidien dans la fourniture d'un service de qualité aux clients à l'instar du Cc2 de Bonabéri, Séraphin Ngansop Ngoupayou et du Dr Menanga de la maternité du Centre hospitalier d'Essos. Le satisfecit des clients a été adressé au Dg, par son mail : alain.mekulu@cnps.cm.

La CNPS et le LAFTA associent leurs efforts



Le Living Alternatives For The Ageing (LAFTA) a organisé en partenariat avec la CNPS, une causerie éducative à son siège sur le thème: « Le VIH-SIDA et le vieillissement ». C'était le 30 mars 2016 à Nkwen, Bamenda dans la région du Nord-Ouest.

Berthe Dissa

Le mercredi, 30 mars 2016, a été une journée joyeuse et enrichissante pour les personnes âgées de la région du Nord-Ouest, Cameroun. Le LAFTA, après avoir préalablement mobilisé la population de cette région du pays à travers les médias, a réussi à les réunir par centaines pour assister à son troisième séminaire de sensibilisation sur le thème: " Le VIH-SIDA et le vieillissement ".

Conformément à la convention de partenariat signée entre la CNPS et le LAFTA, la CNPS était représentée à cette cérémonie par le chef de département des Etudes, de la Communication et de la Traduction (DECT), Philippe Martin Mbei Mbock. Outre les personnes âgées, plusieurs personnalités ont pris part à cet atelier, à l'instar du gouverneur de la région du Nord-Ouest, le délégué régional de la Santé publique et la veuve de l'ancien Vice-Président du Cameroun, John Ngu

Foncha.

Les travaux ont été ouverts par le mot de bienvenue de la fondatrice du LAFTA. Ensuite, le représentant du directeur général de la CNPS a pris la parole. Philippe Martin Mbei Mbock n'a pas manqué de rappeler que la CNPS travaille sans relâche pour améliorer la qualité des services fournis aux travailleurs actifs et retraités : « *Les fichiers sont traités de plus en plus vite et les pensions sont payées régulièrement* ». Et d'ajouter: « *Ces personnes âgées ont servi notre nation bien-aimée et contribué à ce qu'elle est aujourd'hui et pour cela, ils méritent pleinement notre considération* ».

Un participant, parlant au nom des personnes âgées, a apprécié les efforts du gouvernement pour alléger le coût de la construction du centre LAFTA. Ensuite, sa fondatrice a rappelé que l'organisation a l'intention de construire un complexe-ultra moderne dans un environnement spécia-

lement adapté aux personnes âgées. Considérant que la plupart d'entre elles sont des parents avec de nombreux enfants qui, en dépit de leur bonne volonté, ne trouvent pas assez de temps pour rester et prendre soin de leurs parents d'une manière satisfaisante. C'est pourquoi ledit centre a l'intention de combler l'écart en prenant une partie des responsabilités par la mise à disposition de soins satisfaisants à ces personnes, avec l'appui des partenaires. Ce centre aura une capacité de 200 logements et sera ouvert à toutes les personnes âgées, des deux sexes, sans distinction de croyance, de religion et race, qui pour une raison quelconque décideront d'y faire leur maison.

Des produits alimentaires et des étoffes ont été offerts à ces personnes âgées de la part de la première dame du Cameroun, Chantal Biya, clôturant ainsi cette belle cérémonie.



SANGMELIMA

De l'eau potable pour tous!

La double fontaine d'eau offerte par la Cnps a été inaugurée le jeudi, 30 juin 2016 à la Maison des retraités, par le sous-préfet de l'arrondissement de Sangmelima, Damien Owona.

Thomas Tang, à Sangmelima

Sangmelima, l'accès à l'eau potable n'est pas loin d'être un luxe. Ce ne sont pas les populations riveraines de la Maison des retraités abritant le centre de prévoyance sociale de la ville qui le démentiront, elles qui sont obligées de parcourir au quotidien, une distance d'environ 3 km pour s'en procurer. Une situation qui n'a pas laissé insensible le directeur général de la CNPS, qui a décidé de doter la zone d'une double fontaine d'eau potable inaugurée en cette mi-journée du jeudi, 30 juin 2016 par le sous-préfet de l'arrondissement de Sangmelima.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités traditionnelles et administratives de la ville. Le chef de centre de Sangmelima, Clément Ayolo, a d'abord rassuré l'assistance sur la qualité du don de la CNPS : « *L'eau qui coule désormais est potable ; elle a été minutieusement traitée par des professionnels* » a-t-il dit. A sa suite, le chef de Mepho, village de 3^e degré, Michel Jacques Minlo'o a remercié le DG de la CNPS « *dont le don contribue à réduire considérablement la distance de l'accès au précieux liquide ainsi que les maux de ventre chez les nourrissons et enfants* ». Le conseiller technique Jules Armand Hodieb, a quant à lui précisé que « *le directeur général est particulièrement soucieux du bien-être des populations* ». Et d'ajouter : « *L'objectif est de rapprocher davantage les populations, tout en contribuant à leur bien-être et donc, à leur développement* », non sans rappeler les multiples innovations apportées dans le traitement des dossiers et le paiement des prestations sociales dans les plus brefs délais par la CNPS. Le



représentant du DG a conduit son intervention en souhaitant que les bénéficiaires fassent un bon usage du cadeau fonctionnel en fait depuis trois semaines.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Sangmelima a clos la phase protocolaire en reconnaissant que « *ce don va améliorer les conditions de vie des populations* ». « *Dites au DG Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame qu'en nous donnant de l'eau, il nous donne la vie. Transmettez-lui également les sincères remerciements de l'arrondissement* » a ajouté Damien Owona, qui a instruit le chef de village Mepho d'organiser l'approvisionnement en eau. L'administrateur a enfin encouragé la CNPS dans « *sa dynamique de modernisation désormais matérialisée par l'allègement des procédures et l'extension de la couverture* ». Sur-ce, il a procédé à la coupure du ruban vert, donnant désormais libre accès à

la double fontaine d'eau installée à la Maison des retraités de Mepho. Le sous-préfet a d'ailleurs reconnu que l'eau qui sort désormais du mur est « *potable et fraîche à souhait* ». La double fontaine d'eau pour laquelle les populations de Sangmelima disent « *Akeva (meri en langue Bulu, ndlr)* » sera ouverte 24h/24 et une équipe d'entretien en assurera la propreté.

La CNPS pose ainsi un autre acte social fort significatif, à la première Maison des retraités du Cameroun, qui renforce la sensibilité de son top-manager à l'égard des populations vulnérables et nécessiteuses.

Le CT Jules Armand Hodieb a ensuite tenu une séance de travail avec les personnels du centre de prévoyance sociale de Sangmelima, pour leur rappeler certaines notions de la gouvernance à la CNPS à l'instar du management axé sur les résultats et la dépense parfaite.



SAPELLI-OLYMPIADES 2016

Mention bien !

Les lampions se sont éteints sur la troisième édition des Sapelli-olympiades CNPS. Un grand moment du sport en entreprise qui a vu athlètes, supporters, fans clubs et personnels en service dans les quatre directions régionales à travers le pays célébrer l'esprit d'équipe.

Simon Meyanga

C'est un directeur général de la CNPS heureux et fier qui a clôturé les jeux samedi soir au restaurant de l'université de Yaoundé 2 à Soa, lors du cocktail offert à l'occasion, aux athlètes et aux invités. Aux côtés de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, le sous-préfet de l'arrondissement de Soa, les représentants du recteur de l'université de Yaoundé 2-Soa et du directeur général du PMUC, partenaire de l'événement et plusieurs invités spéciaux au rang desquels, quelques grands noms du sport camerounais. Le vœu du directeur général à l'ouverture des jeux, de voir la compétition se dérouler dans un esprit olympique a donc été exaucé. Tout est donc bien qui finit bien. Car en fait, le concept des olympiades est d'abord et surtout, l'affirmation de la volonté d'appartenance de tout le personnel de l'organisme, à un même groupe, à une seule et même famille : la CNPS. C'est la raison pour laquelle, le DG a réaffirmé en ouvrant les jeux : « *Nous sommes tous une même CNPS* ».

Le message est donc passé et en dehors d'un seul cas d'indiscipline d'ailleurs lourdement sanctionné par la commission d'éthique, la plupart des sportifs présents au rendez-vous de Soa, bien qu'engagés, n'ont pas été obnubilés par la recherche de la victoire à tout prix et à tous les prix, non ! Bien au contraire, ils ont compris avec Pierre de Coubertin, que « *l'im-*

portant dans la vie, ce n'est pas le triomphe, mais le combat. L'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu ».

Naturellement, le DG de la CNPS a tenu à remercier tout le monde, à commencer par le recteur de l'université de Yaoundé 2-Soa qui a offert ses infrastructures qui viennent tout juste d'abriter les jeux universitaires, les responsables du Pari mutuel urbain camerounais, partenaire de la CNPS depuis les Olympiades 2014, qui a accompagné l'organisme dans ce « *bel élan* », les athlètes et « *toutes les petites mains qui ont permis que la compétition soit relevée et l'organisation réussie* ». « *Hommage leur soit rendu ici et maintenant* », a dit le directeur général qui a souhaité que les prochaines olympiades qui se dérouleront en 2018 connaissent le même succès.

C'est donc au total, un peu plus de 300 athlètes et encadreurs des quatre directions régionales de la CNPS à travers le Cameroun qui se sont retrouvés depuis vendredi, 27 mai au matin, dans les installations sportives de l'université de Yaoundé 2 à Soa. Des retrouvailles qui, au-delà du sport, ont permis à chacune et à chacun de se ressourcer et de se mettre dans des conditions physiques et morales idoines pour relever le défi de la performance. Un défi, une interpellation de tous les instants pour une CNPS résolument en marche vers la modernité.

C'est, en réalité, cela qui a fait le charme des jeux de Soa. Un grand rendez-vous du sport en entreprise dont les nombreux participants garderont encore longtemps les clichés. Car comment va-t-on oublier les moments palpitants de la demi-finale de handball entre la sélection de la DRANEN et celle de la DRONO battue 9 buts contre 11 ? Comment effacer des mémoires, l'autre demi-finale de handball qui a opposé la DRLSO à la DRCSE, disputée jusqu'aux tirs aux buts après prolongations et « *mort subite* » ?! Et les images de cette finale de football DRCSE#DRONO (4-2) ou celles de la finale de handball DRLSO#DRANEN (10-9) ? Il va en effet être difficile de gommer des mémoires, l'image filiforme d'un Paul Patikiérié, double médaillé d'or à 59 ans, en marche olympique (1h 04') et en 800 m messieurs (2'33"09) !

On ne gardera de cette troisième édition des Sapelli-olympiades CNPS, que de bons souvenirs d'une cérémonie d'ouverture riche en couleurs et en sons, de bons souvenirs des personnels heureux de se retrouver et plus que jamais fiers d'appartenir à une CNPS qui se porte très bien, des souvenirs de sportifs galvanisés et dont seuls les meilleurs et les plus performants ont pu monter jusqu'à la plus haute marche du podium.

SAPELLI
OLYMPIADES 2016

Résultats et médailles



Pendant le 200 m Messieurs

Tous les chiffres des troisièmes olympiades de la CNPS qui se sont déroulées du 27 au 28 mai 2016 au complexe sportif de l'université de Yaoundé II-Soa.

Thomas Tang

L'histoire de ces troisièmes jeux retiendra que le vendredi, 27 mai, Yannick Amougou de la DRCSE a été le premier athlète à remporter la médaille d'or. Grâce à sa victoire 3 sets à 1 sur son éternel challenger Henri Bisangue de la même délégation, le pongiste a davantage écrit sa légende dans le tennis de table de l'organisme, tout en reconnaissant que « *la compétition était très relevée* ». Les volleyeurs et volleyeuses de l'union DRCSE/DRANEN ont également vu la vie en jaune or par la suite, grâce à la victoire 2 sets à 1 face à la DRLSO/DRONO. Emmenés par une Estelle Mengue Tanga de nouveau en grande forme, les bleus de la DRCSE conservent le précieux métal dans la discipline. La DRANEN en profite, pour son palmarès.

Le samedi, 28 mai, Paul Patikiéré de la DRANEN a de nouveau éclaboussé de son talent la marche olympique dès les premières heures du jour. Le vétéran de 59 ans s'est imposé dans la discipline en (1h04'), devant Jean Eric Manga (DRCSE : 2è, 1h 06') et son coéquipier Bertin Dondjio (3ème, 1h 09' 59"), sur un parcours de 11 kilomètres entre la station services Tradex d'Eleveurs à Yaoundé et le complexe sportifs universitaire au campus de Soa. Au podium de la discipline chez les dames, c'est Agnès Takodjou (DRCSE) qui est arrivée en tête après 1h 20' de marche, devant Angèle Pwadina (DRONO : 2e, 1h25') et Louise Longue

(DRANEN : 3è, 1h 30' 06).

L'athlétisme a alors pris le relais. Au 100 m dames, Nathalie Atangana (DRCSE) a gardé son leadership en 15" 05, devant ainsi Mbadieu Tchoungue (DRCSE : 2ème, 16" 39) et Mireille Nangna (DRLSO : 3è, 16" 58). Nathalie Atangana a remis ça au 200m, en s'imposant en 32" 91 devant sa coéquipière Stéphanie Olama (33" 65) et Marie Christine Zobo (Dranen : 3è, 37" 48). La compétition du 100m messieurs a quant à elle connu un nouveau vainqueur : Roger Berinyuy Ngoran (DRONO: 12"13), arrivé devant Omengue Ewodo (DRCSE: 2è, 12"41) et Djang Mazomé (DRCSE: 3è, 12"80). Le nouvel homme fort du 100m a récidivé en 200m messieurs en décrochant l'or pour la Drono en 25"53, devant Omengue Ewodo (DRCSE : 2è, 26"02) et le vétéran Jean David Mvondo (DRANEN : 3è, 26"55). Le 400m dames a été remporté par Alix Ndole (DRCSE) en 1'11"35, suivie par Françoise Edang (DRCSE : 2è, 1'19"14) et Marceline Njong (DRONO : 3ème, 1'24"34). Pour la première fois, l'épreuve des 800m a été mixte. Au finish, c'est encore le « *papy* » Paul Patikiéré de la DRANEN qui s'est imposé en 2'33"09, suivi de son coéquipier Emmanuel Mininamou (2'34"20) et Patrick Goufan (DRLSO : 3è, 2'37"07). Seule dame en course, Alix Ndole de la DRCSE a parcouru la distance en 3'33"44. Avec deux médailles, Nathalie Atangana (DRCSE), Roger Berinyuy Ngoran (DRONO) et Paul

Patikiéré (DRANEN) se sont particulièrement distingués dans la discipline.

L'affiche de la finale de foot DRCSE-DRONO était la même que celle d'il y a deux ans. Cependant, au vu du grand jeu développé la veille, la DRCSE était donnée très large vainqueur. Une tendance tôt confirmée avec l'ouverture du score par Grégoire Angoula dès la 4ème minute. Il est imité par le champion olympique 2000 Patrice Abanda à la 22e, puis l'invité spécial du DG Clarkson Tanyi Mbianyor 38e, juste après une réduction du score surprise de Patrick Mbong à la 34e. Angoula y est allé de son doublé à la 66e, avant qu'Obam n'inscrive le 2ème but de la DRONO sur pénalty à la 92e). Score final 4-2, dans un match spectaculaire qui a vu la présence sur le terrain côté DRCSE, du DG pendant une trentaine de minutes.

Dans l'après-midi, l'union DRCSE/DRANEN s'est imposée 22 # 5 face à la DRLSO/DRONO en finale de Basket-ball mixte. En finale de Handball dames, DRCSE/DRANEN a eu l'avantage 10- 4 sur la DRLSO/DRONO. Les compétitions de ces 3èmes olympiades de la CNPS se sont clôturées par une finale à grand suspense de Handball messieurs entre la DRANEN et la DRLSO. Score final 9-10 pour la DRLSO dont le capitaine était un certain Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, auteur d'une nouvelle prestation de très haut niveau.

Les jeux en images



Le Dga donnant le coup d'envoi



Ouverture du défilé des délégations



Une attitude du public



Podium de la marche olympique



Podium du 100 m Dames

SAPPELLI
OLYMPIADES 2016

Les jeux en images



Les fans clubs ont donné de la voix



Finale de Tennis de Table



SAPPELLI
OLYMPIADES 2016

Palmares

Rang	Délégation	Or	Argent	Bronze	Total
1er	DRCSE	9	7	1	17
2ème	DRANEN	5	2	4	11
3ème	DRONO	2	5	1	8
4ème	DRLSO	1	3	2	6

Les jeux en images



La joie des vainqueurs



Les ô-côtés



Au revoir et merci



Modernisation, simplification des procédures et qualité de service à la CNPS

5 nouveaux services offerts aux Employeurs et Travailleurs camerounais, où qu'ils se trouvent dans le monde

Télé-immatriculation en ligne sur www.cnps.cm

Télé-immatriculation de l'employeur

L'employeur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien [Pré-immatriculation employeur](#), avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.



Télé-immatriculation du travailleur

Le travailleur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien [Pré-immatriculation assuré](#), avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.



Télé déclaration des cotisations sociales

C'est l'opération par laquelle les entreprises procèdent à la déclaration des salaires de leurs personnels en ligne, sur le site internet de la CNPS, dans l'espace **Télé applications**.



Consultation des comptes en ligne sur www.cnps.cm

Consultation des comptes cotisants employeurs

L'employeur a, à travers un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, la possibilité de contrôler l'historique du paiement de ses cotisations sociales et de connaître en temps réel, sa situation débitrice vis-à-vis de la CNPS, dans l'espace **Consultation en ligne**, lien [Consulter déclarations](#).



Consultation des comptes individuels assurés

Dans le **même espace**, le travailleur peut, grâce à un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, tout savoir sur ses périodes d'activité, la régularité des salaires déclarés par ses employeurs successifs, ainsi que les montants des cotisations sociales effectivement reversées à la CNPS, pour son compte.



C'est simple, c'est accessible à tous, en un clic !



5 GAGES DE LA RELATION CNPS-CLIENTS



LE CLIENT
EST LA PLUS
GRANDE
VALEUR DE
L'ENTREPRISE



L'OFFRE D'UN
SERVICE DE QUALITE
AUX CLIENTS
EST NOTRE **DEVOIR**
ET NON UNE FAVEUR



LE **SERVICE** EST
INFORMATISE,
POUR UN
TRAITEMENT
DILIGENT
DES DOSSIERS



PROCEDURES
COMMUNIQUEES
AUX CLIENTS
POUR LEUR **FACILITER**
LA **TACHE**



LE SERVICE
EST **GRATUIT**
À LA **CNPS.** TOUT
MONNAYAGE
DOIT ETRE
FERMEMENT
DENONCE



PLUS PROCHE DE VOUS !